



LES REFUGIES PALESTINIENS OTAGES DES CONFLITS DU MOYEN-ORIENT ! Hier l'Irak, aujourd'hui la Syrie, demain le Liban ?

En 1948, l'ONU, dans sa résolution 194, exigeait le retour des 770'000 réfugiés palestiniens sur leur terre. Depuis cette date, jamais le droit au retour n'a été inscrit au calendrier des négociations avec Israël. Soixante ans plus tard, le statut toujours non réglé de 3 millions (3 générations), de Palestiniens réfugiés au Liban, en Irak, en Jordanie, en Egypte, en Syrie, ressurgit à chaque nouveau conflit : pris sous les bombes, sans protection, ils demeurent les otages des politiques d'accueil de ces pays et de la lâcheté de la communauté internationale à leur égard, qui continue à leur nier le droit au retour sur leur terre ou à choisir librement un lieu de résidence officiellement reconnue.

Les réfugiés palestiniens sont doublement victimes: victimes de la violence guerrière et discriminés au moment de chercher refuge dans les pays voisins.

Qui répond de leur protection ? Le HCR ?

Quelles sont les obligations des pays d'accueil ?

Quelles mesures la Suisse va-t'elle prendre pour offrir l'asile à ceux et celles qui le demandent ?



A Damas, camp de réfugiés palestiniens de Maydan bombardé - 2013

**Le mardi 29 octobre 2013 à 20h.
à la Maison des Associations, salle Carlson**

Rue des Savoises 15 - Genève

Le Collectif Urgence Palestine (CUP) vous invite à venir écouter:

Nidal Al Azza professeur de droit à l'Université *Al Quods* à Jérusalem, militant des Droits humains, membre de l'org. *El Badil* (droit des réfugiés palestiniens)

Joseph Schechla rapporteur spécial auprès du Tribunal Bertrand Russel, coordinateur de *Habitat International Coalition Housing and Land Rights Network* (pour un habitat convenable pour tous et en faveur d'un accès équitable à la terre)

Carlo Sommaruga conseiller national, membre de la commission des affaires étrangères

**La protection des droits des réfugiés palestiniens,
un devoir pour la communauté internationale !**